
Conseiller.e environnement et affaires économiques

Sous l'autorité du Président du groupe, de son Secrétaire général et des responsables du groupe membres des commissions de l'aménagement du territoire, du développement durable et des affaires économiques, le ou la conseiller.e supervise les travaux du groupe relatifs aux sujets environnementaux et économiques (énergie, mobilités, bâtiment, agriculture, biodiversité, collectivités) présents dans l'ensemble des textes de loi soumis au Sénat.

Missions :

- Suivre les travaux des commissions ATDD et AE et analyser les projets et propositions de loi qui y sont présentés ;
- Apporter une expertise à l'ensemble des membres du groupe sur la rédaction d'amendements ou de propositions de loi sur ces aspects ;
- Participer à la construction des politiques environnementales, d'aménagement du territoire et économiques du groupe ;
- Réaliser une veille sur l'actualité législative et politique autour de ces sujets.

Compétences requises :

- Bonne connaissance des politiques publiques liées à la transition écologique ;
- Compétences en matière de droit parlementaire et légistique ;
- Connaissance de l'environnement parlementaire et/ou institutions publiques ;
- Dynamisme, réactivité, pro-activité, sens relationnel et travail en équipe.

Caractéristiques du poste :

- Temps de travail adaptable aux caractéristiques du travail parlementaire dans la limite de 151,67 heures par mois ;
- Statut cadre en CDI, période d'essai ;
- Mise à disposition d'un téléphone portable et d'un ordinateur ;
- Salaire : entre 3000 € et 3200 € net/mois (selon expérience) ;
- Localisation : Sénat, bureau du groupe Écologiste, Solidarité et Territoires
- Disponibilité souhaitée : dès que possible.

Candidature à envoyer à contact@ecologiste.senat.fr